

05.02.2026 - 10:45 Uhr

Mardi gras, carnaval ou Brandons: mieux vaut laisser son chien à la maison



Mardi gras, carnaval ou Brandons: mieux vaut laisser son chien à la maison

QUATRE PATTES rappelle que les défilés sont source de stress pour les animaux

Zurich, le 5 février 2026 - Les chars de carnaval sont presque prêts et les fanfares s'apprêtent à faire résonner leurs musiques dans les rues. Si ces festivités réjouissent une grande partie de la population suisse, elles représentent en revanche une source de stress importante pour les animaux. Malgré cela, de nombreux chiens continuent d'être emmenés dans les cortèges. QUATRE PATTES rappelle que les chiens n'ont pas leur place dans ce type d'événements.

Les chiens ont une ouïe beaucoup plus sensible que les humains et perçoivent la musique forte et les instruments tonitruants comme une nuisance considérable et une source de stress. En se référant au manuel *Canine and Feline Behavioural Medicine*, QUATRE PATTES rappelle que les bruits assourdisants comptent parmi les déclencheurs de stress les plus fréquents chez les chiens. De plus, dans la foule, les animaux n'ont pas toujours la possibilité de fuir ou de se retirer, ce qui accroît leur détresse et engendre de l'insécurité.

Des éclats de verre aux sucreries: des dangers cachés pour les chiens

En plus de la surcharge acoustique, les festivités comportent également des risques physiques concrets. Dans des foules compactes, les animaux peuvent être piétinés. Ils peuvent aussi se blesser les pattes, sur les éclats de verre au sol. Les bonbons, leurs emballages et les confettis sont particulièrement dangereux. Les sucreries peuvent contenir des substances toxiques pour les chiens, et les emballages, rubans ou films plastiques, si ingérés, peuvent rester coincés dans le tube digestif et provoquer des occlusions potentiellement mortelles. Dans la foule, les chiens peuvent les avaler sans que leur maître ou maîtresse s'en aperçoivent.

Les inconnus qui s'approchent d'un chien, sans l'accord préalable de son propriétaire, pour le toucher ou le caresser, créent un facteur de stress supplémentaire, ce qui peut mener à des réactions défensives et entraîner des conséquences graves pour l'humain comme pour l'animal.

Les déguisements pour animaux: une mauvaise idée

QUATRE PATTES met en garde contre la tentation de déguiser les animaux ou de leur teindre le pelage. Les costumes limitent la liberté de mouvement et perturbent leur langage corporel naturel, à travers lequel ils expriment émotions et états d'esprit. Lorsque les oreilles, les yeux ou la queue sont cachés, les chiens perdent des moyens essentiels de communication, ce qui génère là encore un stress supplémentaire. Des irritations cutanées ou des réactions allergiques dues à des matériaux ou produits inhabituels peuvent également survenir.

Yasmine Wenk, coordinatrice des campagnes pour les animaux de compagnie chez QUATRE PATTES Suisse explique: «Le carnaval n'est pas un environnement adapté pour les animaux: il est bruyant, très fréquenté et comporte de nombreux risques. Nous déconseillons fortement d'y emmener les chiens, même en marge ou à la fin d'un cortège. La décision la plus respectueuse pour eux est de les laisser à la maison, sous surveillance, dans un lieu calme et familier. Les déguiser ou les intégrer aux festivités leur cause un stress supplémentaire et doit absolument être évité.»

Le message de QUATRE PATTES est clair: les chiens ne doivent pas être emmenés aux défilés ou au cœur des festivités, mais rester dans un environnement calme et familier. Cela les protège d'un stress inutile et réduit les risques.

Pour les promenades, les propriétaires responsables doivent tenir compte des besoins de leurs chiens et planifier les sorties de manière à réduire au maximum le stress. Pour les chiens particulièrement sensibles au bruit, il est recommandé de consulter un vétérinaire afin de trouver des mesures de protection adaptées.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux dits de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Cambodge, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans 13 pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et inaccessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch



Mardi gras, carnaval ou Brandons: mieux vaut laisser son chien à la maison. © QUATRE PATTES

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100938310> abgerufen werden.